

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :**

**QUE** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 9 mai 2022 à 19 h.**

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.**

**Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :**

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2022-1142 *modifiant le règlement numéro 2017-1035 sur la tarification des différents services municipaux*
2. Autorisation de dépenses – Achat d'engrais
3. Autorisation de dépenses – Déplacement de poteaux – Travaux de réfection de la rue Tardif
4. Embauche – Technicien en gestion de l'eau
5. Autorisation de dépenses – Entretien de piscine – Domaine de la rivière
6. Activité de financement – Festival de l'Oie des Neiges de Saint-Joachim
7. Période de questions
  - 7.1 Membres du conseil
  - 7.2 Public
8. Levée de l'assemblée.

**DONNÉ À BOISCHATEL, CE 6<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE MAI 2022**



**Daniel Boudreault**  
Greffier-trésorier adjoint